



Reçu en Mairie le :
____/____/2024

Agent :

- livret de famille
- justificatif de domicile
- carnet de santé
(vaccinations)
- certificat de radiation
pour les enfants scolarisés
venant d'une autre école
- extrait du jugement de
divorce/séparation

Inscriptions à compter
du 11 mars 2024 et avant le 26 avril 2024

ECOLE MATERNELLE

Pré-Inscription TPS - né(e) en 2022

Étape 1 : Inscription en Mairie

Renseignements concernant les Parents :

Parent 1 :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Profession :

☎ :

Mail :

Parent 2 :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Profession :

☎ :

Mail :

Renseignements concernant l'enfant :

Nom :

Né(e) le :

Prénom :

à :

A SAINT-SAVIN

Le ____/____/____

Signature des parents :

Visa de la MAIRIE

Étape 2 : Inscription à l'école

Après validation de la pré-inscription en Mairie, merci de bien vouloir prendre rendez-vous avec la Directrice de l'École au 05 57 94 09 73 qui admettra l'enfant sur présentation du carnet de santé.

L'inscription définitive ne pourra s'effectuer qu'après la réunion de la commission des différents partenaires en 06/2024.